

Assurer le paiement de prestations à bon droit et aider au développement de services aux familles sont deux sujets au cœur du métier des CAF.

Vous êtes acteur du domaine de l'enfance, de la jeunesse, du logement, de l'animation de la vie sociale, et de la sphère sociale au sens large ?

Cette lettre aux partenaires vous est destinée : diffusée 5 fois par an, elle vous permettra d'accéder à notre actualité, de mieux nous connaître, d'identifier les services que nous pouvons vous rendre.

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS 2021

400 millions d'euros

DE DÉPENSES TOTALES



ACCOMPAGNEMENT ALLOCATAIRES

Les Chantiers Internationaux

C'est un séjour collectif organisé par une association d'éducation populaire d'une durée de deux à trois semaines.

Les volontaires peuvent s'engager bénévolement afin de remplir une mission avec 10 à 20 personnes de différents pays.

Les missions peuvent se dérouler en France, ou à l'étranger et concernant différents domaines comme l'animation, la restauration, la mise en valeur du patrimoine bâti, l'entretien des espaces naturels, etc.

La Caf de l'Allier prend en charge les frais d'adhésion, d'inscriptions et de voyage dans la limite de 50% et d'un montant maximum de 300€ par jeune de 14 à 25 ans.

[Lire la suite](#)

ACCOMPAGNEMENT PARTENAIRES

Inscription des Assistants Maternels sur monenfant.fr

Depuis septembre 2021, les assistants maternels ont l'obligation de s'inscrire sur le site www.monenfant.fr, avec un certain nombre d'informations à renseigner (article 100 de la loi de simplification et d'accélération de l'action publique - loi ASAP).

Les assistants maternels doivent désormais créer et compléter leur profil pour mieux se faire connaître auprès des parents, en précisant leur cadre d'accueil, les activités proposées et leurs disponibilités (des tutoriels sont à disposition sur le site Internet).

En janvier 2023, déjà 797 assistants maternels sont référencés sur le site, soit 67%.

[Lire la suite](#)



AU 20/02/2023

11,9 JOURS

DE LAI MOYEN DE DEMARCHE PRESTATIONS FAMILIALES



Séance de cinéma privée à destination de nos familles allocataires

Nous accompagnons les familles allocataires au quotidien. Contribuer à l'épanouissement des familles et leur permettre l'accès aux loisirs, est une priorité.

C'est pourquoi, nous avons décidé d'offrir aux familles allocataires une séance privée du film "Le Chat Potté" le samedi 17 décembre dernier.

Cet événement qui a été très apprécié par nos allocataires, a réuni plus de 60 familles du territoire de Moulins soit 170 personnes.

Cette initiative sera par la suite étendue aux territoires de Vichy et de Montluçon.



Signature Convention Territoriale Globale et la convention Grandir en Milieu Rural

La Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais ont signé le 25 janvier dernier, la Convention Territoriale Globale et la convention Grandir en Milieu Rural.

Issues d'un diagnostic et d'ateliers collaboratifs réunissant les acteurs de terrain, ces deux conventions distinctes ont pour but de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des politiques enfance, jeunesse et famille de notre territoire.

ACCOMPAGNEMENT PARTENAIRES

Parentalité numérique



[Lire la suite](#)

Un nouveau portail pour la «parentalité numérique» est né !

"jeprotectemonenfant.gouv.fr" est une plate-forme de ressources permettant de mettre à disposition des parents une information, des repères et outils pour les aider à protéger leurs enfants des écrans. Le site a été créé en collaboration entre des partenaires institutionnels, des acteurs du numérique et des associations de soutien à la parentalité. **Il permet de trouver des contenus, conseils, informations adaptés selon l'âge des enfants concernés : professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, professionnels de l'accompagnement social, il est aussi fait pour vous : allez le consulter, conseillez-le aux familles que vous accompagnez !**



[Consulter le guide](#)

Consultez sur caf.fr le guide **"Caf, mode d'emploi"** dédié aux **allocataires** de la Caf de l'Allier.

Cette démarche a pour objectif d'instaurer une relation de confiance dès l'arrivée de l'allocataire à la Caf et de faciliter ses démarches en l'informant sur ses droits et obligations vis-à-vis de la Caf.



Retrouvez, sur notre site **Vies de Familles** des informations utiles sur la parentalité, l'éducation des enfants. **En ce moment, à la une 'Le contrôle des parents : le meilleur outil face au numérique'**

[Lire la suite](#)



Retrouvez sur caf.fr un espace dédié aux **partenaires** de la Branche famille.

[Lire la suite](#)